



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruno Le Maire et Gabriel Attal félicitent la brigade de Bordeaux qui a réalisé une saisie exceptionnelle de plus de 2,4 tonnes de cannabis

Paris, le 3 février 2023
N°560

Le 30 janvier, les agents de la brigade de Bordeaux, en contrôle sur l'A63 dans le sens sud/nord, sélectionnent un ensemble routier espagnol. Les documents de transport font mention d'un acheminement de blé entre l'Espagne et les Pays-Bas.

Le chien effectue un net marquage sur l'arrière gauche de la remorque. Le service décide alors d'approfondir le contrôle et découvre la marchandise de fraude logée dans des compartiments latéraux spécialement aménagés sous le chargement de blé recouvrant l'intégralité de la remorque.

Au total, ce sont 2 414,8 kg de résine de cannabis et 9,75 kg d'herbe de cannabis qui sont interceptés par la brigade de Bordeaux pour une valeur de plus de 19 millions d'euros sur le marché illicite.

Au 31 juillet 2022, la douane a saisi près de 73 tonnes de stupéfiants dont 41,2 tonnes de cannabis.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et Gabriel Attal, ministre délégué chargé des comptes publics, ont déclaré : « Une nouvelle fois, la douane s'illustre par une saisie exceptionnelle de cannabis rappelant son rôle clé dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. Nous félicitons les douaniers pour leur engagement quotidien au service de la protection de nos concitoyens ».

POUR ALLER PLUS LOIN

- L'album photos : <https://flic.kr/s/aHBqjAqpUd>
- La vidéo : <https://youtu.be/8QX8XQSbvWI>
- Rush vidéo : <https://we.tl/t-gSOtmUxBqt>

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Pascal Esteves, chef de POC de la DR de Bordeaux 09.70.27.55.70/ 07.72.72.91.53,

pascal.esteves@douane.finances.gouv.fr

Service presse douane, 01 57 53 43 18,

/ presse@douane.finances.gouv.fr